



## **COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU DOUBS DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL**

### **COMPTE-RENDU DE LA 1<sup>ÈRE</sup> RÉUNION À GILLEY**

**SAMEDI 29 JANVIER À 10 HEURES.**

### **ORDRE DU JOUR**

**10h00 : Formation Ethylotest des membres du CD 25 (visioconférence)  
Christian ALIGNE médecin régional AURA**

- + Approbation du compte-rendu de la réunion N° 5 du 10 Septembre 2021 à Besançon.**
  - + Bilan de l'AG du 27 Novembre 2021 à Pontarlier.**
    - + Point sur le District de Besançon.**
- + Désignation d'un responsable « demande de boissons temporaire » pour le boulodrome.**
  - + Validation des Responsables de Commissions et Responsabilités Diverses.**
    - + Point sur les inscriptions aux différents CDC**
    - + Tenue des tables des Championnats Départementaux.**
      - + Délégations aux Championnats de France.**
        - + Calendrier papier 2022**
  - + Validation des dotations Championnat National et Régional des Clubs.**
    - + Budget Commission Jeunes.**
    - + Dotation Concours EDUCNAUTE.**
      - + Tenues des Arbitres.**
  - + Point sur l'organisation du Régional de Besançon du 2 juillet 2022.**
- + Point sur l'organisation de la finale de la coupe de France à Montbéliard 2023.**
- + Point sur l'organisation des Championnats des Jeunes à Pontarlier 2024.**
  - + Questions diverses.**



La réunion a débuté à 10h00. Tous les membres sont présents.

Les 17 membres du Comité sont formés pour les contrôles d'alcoolémie. Cette formation est assurée par le **Docteur ALIGNE du Comité Régional AURA FFPJP**. Elle se déroule en visioconférence.

Tous les membres du Comité sont **habilités** et peuvent **procéder aux contrôles d'alcoolémie** dans les diverses compétitions **organisées par le CD 25**.

Chaque contrôleur aura un **ordre de mission** délivré par le **Président du CD 25**.

Le protocole est le suivant :

### **PROTCOLE DES CONTROLES D'ALCOOLEMIE**

*Ce protocole est basé sur les recommandations émises par l'AMA relatives au dépistage de l'alcool dans l'air expiré.*

*Ces contrôles sont fondés sur le risque de danger que représente la prise d'alcool pour la santé du sportif et pour assurer la sécurité des compétitions. Ces contrôles n'entrent pas dans le cadre des contrôles anti dopage, et ne donnent pas lieu à des poursuites disciplinaires.*

**Taux de positivité : pour continuer la compétition le joueur ne devra pas avoir un taux supérieur ou égal à 0,25mg d'alcool par litre d'air expiré soit 0,50g par litre de sang.**

*Les contrôles sont effectués par un médecin ou une personne habilitée et missionnée par son instance dirigeante.*

*Tirage au sort aléatoire des équipes contrôlées pendant la compétition.*

*Les contrôles porteront sur la totalité des joueurs et le délégué "s'l y en a" des équipes tirées au sort.*

*Les arbitres pourront aussi être soumis au contrôle suivant le même protocole.*

### **PROCÉDURE DE CONTRÔLE**

#### **Equipements nécessaires**

-Ethylotest agréé (norme NF X20-702 ou NF X20-704) et étalonné.

-Embouts buccaux scellés individuellement.

-Local (ou espace) permettant de préserver la confidentialité, avec une table et des chaises et situé à proximité des terrains de jeu.

#### **Déroulement des contrôles**

- Le sportif devra se présenter au contrôle sans délai.

- Le sportif a le droit d'être accompagné par un représentant de l'équipe.

- Le sportif aura le choix entre 3 embouts buccaux scellés au minimum et il lui sera demandé d'en choisir un.

-Le médecin contrôleur ou la personne habilitée tient l'instrument de mesure pendant toute la procédure, et demande à la personne contrôlée de souffler fermement dans l'embout buccal jusqu'à ce que le prélèvement soit correct. La personne contrôlée devra poursuivre l'examen jusqu'à ce qu'une lecture soit possible sur l'instrument.

Si la personne contrôlée n'est pas en mesure de fournir un échantillon le test sera considéré comme un refus.

-Le médecin ou la personne habilitée montrera au sportif ou à l'arbitre le résultat du test tel qu'il est affiché.

#### **Résultats des contrôles**

En cas de **contrôle positif**, il sera procédé à un **test de confirmation entre 20 et 30mn** après le 1<sup>er</sup> test.



Si le résultat de ce test de confirmation est **inférieur au seuil autorisé**, la personne contrôlée pourra **reprendre la compétition**.

Par contre en cas de **positivité à ce test de confirmation**, il en résultera une **exclusion du joueur ou de l'arbitre pour la suite de la compétition**. De plus pour les arbitres une convocation devant la commission de discipline d'arbitrage sera établie.

Sera assimilé à une positivité le fait de **refuser de se soumettre au contrôle**, ou le fait de ne pas **fournir un échantillon d'air expiré adéquat**.

Le procès-verbal du contrôle sera signé par le joueur ou l'arbitre, le contrôleur (médecin ou personne habilitée) et le délégué fédéral.

Les tests effectués feront l'objet d'une saisie informatique dans une bande de données départementale.

*Le Président du Comité Départemental  
Jean-Pierre MARENGHI*

Fin de cette formation : **12h30**.

La réunion reprend à **15h00**.

#### **✚ Approbation du compte-rendu de la réunion N° 5 du 10 Septembre 2021 à Besançon.**

Le Comité approuve (16 pour et 1 abstention) le compte-rendu de la réunion du 10 septembre 2021 à Besançon.

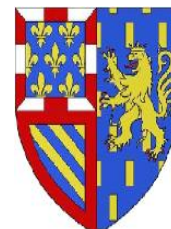
#### **✚ Bilan de l'AG du 27 Novembre 2021 à Pontarlier.**

Le Président Jean-Pierre MARENGHI remercie tous les membres du Comité pour l'organisation de cette AG, ainsi que la JPP pour l'aide fournie tout au long de cette journée.

Il remercie également la ville de Pontarlier pour la mise à disposition de la salle Morand, rue Jouffroy et du gymnase Charles DE GAULLE pour l'apéritif.

Il souhaite la bienvenue à Valérie NICOLET, nouveau membre du Comité.

Cette année, un cocktail dinatoire était organisé à la place du traditionnel repas. Seulement 34 personnes ont assisté à ce cocktail dinatoire.



Le Comité s'interroge sur la nécessité d'organiser un repas ou un cocktail dinatoire pour clôturer l'AG. La majorité des membres proposent de supprimer ce repas et de maintenir l'apéritif de fin d'AG. Une décision définitive sera prise ultérieurement.

### **Point sur le District de Besançon.**

Jean-Pierre CHALOPIN indique que la situation du District de Besançon, absence de Président doit être **traitée par le District.**

Les réservations du boulodrome et les demandes de buvette peuvent être traitées par le **CD 25.** Auparavant, c'était le District qui se chargeait de ces démarches, mais il ne souhaite plus le faire.

### **Désignation d'un responsable *demande de boissons temporaires* pour le boulodrome.**

**Pierrot FOSSAERT** se porte volontaire et assumera la fonction de « responsable des demandes de boissons temporaires pour le boulodrome ».

### **Validation des Responsables de Commissions et Responsabilités Diverses.**

#### **DISCIPLINE**

**Président : BLAUDET Jean-Philippe.**  
**Secrétaire : THOMAS Michel, MOUILLESEAUX Yves**  
**Membres extérieurs : FRECHON PJ, CLERC G, BELAY JC.**

#### **FINANCES**

**Présidente : FRACHEBOIS Chantal.**  
**Membres du comité : MARENGHI Jean-Pierre, CHALOPIN Jean-Pierre.**  
**Vérificateurs aux comptes 2022 - 2024 : BILLOD MOREL S., THUNE J.**

#### **SPORTIVE**

**Présidente : FRACHEBOIS Chantal.**  
**Membres du comité : MARENGHI JP, FOSSAERT Pierre, JACQUOT Michel, MAUGAIN Pascal,**  
**SIMON Christophe, VIDAL Didier.**  
**Membres extérieurs : CHOFFAT Claude, MOUREAU Bernard.**



## ARBITRAGE

**Réfèrent National : THOMAS Michel**

**Commission Arbitrage :**

**THOMAS Michel + tous les arbitres du CD 25**

**Sous-Commission Arbitrage :**

**FAVIN Valérie, SIMON Christophe, MOUILLESEAUX Yves, CLERC Gilles, LOTH Christophe.**

## FÉMININES

**Président : SIMON Christophe.**

**Membres du comité : MOUILLESEAUX Yves.**

**Membre extérieur : KOELLER Karine, GARRIGOS Lucien.**

## JEUNES ET TECHNIQUE

**Président : MARENGHI Jean-Pierre.**

**Membres du comité : MOUILLESEAUX Yves. LE BAIL Didier, SAADI PC.**

**Membres extérieurs : Mesdames et messieurs les éducateurs et initiateurs.**

## VÉTÉRANS

**Président : FOSSAERT Pierre.**

**Membres du comité : MARENGHI JP, CHALOPIN JP, MOUILLESEAUX Yves.**

**Membres extérieurs : FRACHEBOIS Janick.**

## INFORMATIQUE ET MOYENS INFORMATIQUES

**Président : BILLOD-MOREL Michel. Suppléant : NICOLET Valérie.**

## CALENDRIER

**Sous-commission élaboration du calendrier et réunion districts :**

**Président : BILLOD-MOREL Michel. Membre du comité : FRACHEBOIS Chantal, VIDAL Didier,  
MARENGHI JP**

**Sous-commission calendrier papier :**

**Président : NICOLET Valérie Membre du comité : MARENGHI JP**

## COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ELECTORALES

**Président : CHOFFAT Claude.**

**Membres extérieurs : CHAPUIS Fabien, GARCIA Michel.**



## Point sur les inscriptions aux différents CDC

Les différents Championnats des Clubs sont mis en ligne sur le site du CD 25.

### **CDC Jeu Provençal. Responsable Michel JACQUOT**

- Un groupe de 6 en 1<sup>ère</sup> Division.
  - Un groupe de 4 en 2<sup>ème</sup> Division
- Pour ce CDC JP, les frais d'arbitrage sont pris en compte par le CD 25.

### **CDC Féminin. Responsable Christophe SIMON**

- Un groupe de 8 et un groupe de 6
- Les 1<sup>ers</sup> de chaque groupe s'affrontent. Le vainqueur accède en Régional.  
A partir de cette année, il n'y a plus de tirs de précision pour les CDC – CRC – CNC.

### **CDC Open. Responsable Didier VIDAL**

- Un groupe de 8 en 1<sup>ère</sup> Division
- 2 groupes de 8 en 2<sup>ème</sup> Division
- 3 groupes de 8 et 1 groupe de 6 en 3<sup>ème</sup> Division

### **CDC Vétérans. Responsable Pierrot FOSSAERT**

- Un groupe de 8 en 1<sup>ère</sup> Division
- 5 groupes de 8 en 2<sup>ème</sup> Division

Cette année, les 3 derniers de 1<sup>ère</sup> Division descendent en 2<sup>ème</sup> Division.

En Division 2, le premier de chacun des 5 groupes et le meilleur 2<sup>ème</sup> sont qualifiés pour un tour final appelé barrage. Après tirage au sort 3 rencontres se déroulent et les 3 vainqueurs montent en 1<sup>ère</sup> Division.

Pour l'année 2023, le CDC Vétérans sera composé :

- **Division 1** : 1 groupe de 8.
- **Division 2** : 2 groupes de 8 avec les 3 équipes qui descendent de 1<sup>ère</sup> Division, les 3 équipes perdantes des barrages, les 4 autres équipes terminant deuxième de chaque groupe (le meilleur 2<sup>ème</sup> a fait le barrage), les 5 équipes terminant 3<sup>ème</sup> de chaque groupe et le meilleur quatrième des 5 groupes.
- **Division 3** : Les équipes qui s'inscrivent en début d'année.

Il est de plus en plus difficile de trouver des clubs pour organiser les journées de CDC.

En conséquence, pour 2023 le Comité décide qu'un club qui **inscrit une ou plusieurs équipes dans un CDC doit obligatoirement organiser une journée de Championnat des Clubs.**



### ✚ Tenue des tables des Championnats Départementaux.

TYPE DE CHAMPIONNAT	DATE	LIEU	TENUE DES TABLES
DOUBLETTE SENIOR Masculin	2 & 3 avril	VERCEL	Lydie JEANNIN - Chantal FRACHEBOIS
TETE à TETE SENIOR féminin	3 avril	VERCEL	Lydie JEANNIN - Chantal FRACHEBOIS
DOUBLETTE JEUNES	3 avril	VERCEL	Jean-Pierre MARENGHI – Pascal MAUGAIN
TRIPLETTE SENIOR Masculin	9 & 10 avril	VALENTIGNEY	Michel BILLOD MOREL
TRIPLETTE SENIOR Féminin	10 avril	VALENTIGNEY	Gilbert FAHY - Didier VIDAL
DOUBLETTE SENIOR Provençal	16 & 17 avril	VILLERS le LAC	Christophe SIMON – Claude DEVILLERS
TRIPLETTE VETERANS	21 avril	MONTFERRAND	Chantal FRACHEBOIS
DOUBLETTE SENIOR Féminin	23 avril	VERCEL	Didier LE BAIL
TETE à TETE SENIOR Masculin	23 avril	VERCEL	Pierrot FOSSAERT – Jean-Pierre MARENGHI
TRIPLETTE SENIOR Provençal	30 avril & 1 <sup>er</sup> mai	PFC	Michel THOMAS
TETE A TETE JEUNES	1 <sup>er</sup> mai	PFC	Jean-Pierre MARENGHI – Pascal MAUGAIN
DOUBLETTE SENIOR Mixte	7 & 8 mai	PONTARLIER	Michel BILLOD MOREL
TRIPLETTE SENIOR Promotion	14 & 15 mai	VERCEL	Christelle MARTELET – Lydie JEANNIN
TRIPLETTE JEUNES	15 mai	VERCEL	Jean-Pierre MARENGHI – Pascal MAUGAIN
TETE à TETE VETERANS	1 <sup>er</sup> septembre	PFC	Michel BILLOD MOREL – Michel JACQUOT
DOUBLETTE VETERANS	22 septembre	SOCHAUX	Didier VIDAL – Michel BILLOD MOREL
TRIPLETTE MIXTE	1 <sup>er</sup> octobre	SAINT VIT	Pierrot FOSSAERT
REGIONAL TRIPLETTE JEUNE	5 juin	PONTARLIER	Jean-Pierre MARENGHI
REGIONAL TRIPLETTE SENIOR Provençal	11 & 12 juin	BESANCON	Jean-Pierre CHALOPIN

### ✚ Délégations aux Championnats de France.

TYPE DE CHAMPIONNAT	DATE FRANCE	LIEU	DELEGATION FRANCE
TRIPLETTE SENIOR Masculin	18 & 19 juin	BERGERAC	Michel THOMAS
DOUBLETTE SENIOR Mixte	25 & 26 juin	BRIVE	
TRIPLETTE SENIOR Provençal	1 <sup>er</sup> au 3 juillet	CARCASSONNE	
TRIPLETTE VETERANS	6 & 7 juillet	AX-LES-THERMES	Didier Vidal
TRIPLETTE SENIOR Promotion	9 & 10 juillet	AX-LES-THERMES	Pierrot FOSSAERT
TRIPLETTE SENIOR Féminin	16 & 17 juillet	CHALON/SAONE	Didier VIDAL
DOUBLETTE SENIOR Féminin	23 & 24 juillet	LAVELANET	Didier LE BAIL
TETE à TETE SENIOR Masculin	23 & 24 juillet	LAVELANET	Claude DEVILLERS
TRIPLETTE JEUNES	20 & 21 août	BOURG ST ANDEOL	Jean-Pierre MARENGHI
DOUBLETTE SENIOR Masculin	27 & 28 août	BERGERAC	Michel BILLOD MOREL
TETE à TETE SENIOR féminin	27 & 28 août	BERGERAC	Gilbert FAHY
DOUBLETTE SENIOR Provençal	2 au 4 septembre	PERPIGNAN	



Pour BRIVE, CARCASSONNE et PERPIGNAN, si des membres du Comité ne sont pas disponibles, il sera demandé aux Présidents des clubs qualifiés d'accompagner leur équipe. S'ils le souhaitent évidemment.

### ✚ Calendrier papier 2022.

Valérie NICOLET présente le calendrier papier aux membres du Comité. Le Comité remercie Valérie pour ce travail remarquable. Il est approuvé à l'unanimité. Quelques retouches et la parution de ce calendrier est prévue **vers le 15 février**.

Lors de l'AG de Pontarlier, le Président a posé la question suivante à tous les Présidents de clubs : Comment trouver des ressources supplémentaires pour étoffer le **budget** de la **Commission Jeunes** ? Certains Présidents ont émis quelques pistes (augmentation du prix des licences, dons des clubs, etc.). A la suite de quoi, le Président du CD 25 a indiqué qu'il ferait une proposition avant la fin de l'année. Un **mail envoyé le 29 décembre** à tous les Présidents, leur proposait :

- Facturation de 1€ le calendrier au club (celui-ci répercuté ou pas au licencié).
- Éviter le gaspillage en indiquant le nombre de calendriers par club.
- 100% de ces recettes destinées au budget de la Commission des Jeunes.

**29 clubs sur 32** ont répondu favorablement à cette proposition. BATTANT et MONTBELIARD ne désirent pas de calendrier. SAINT VIT n'a pas répondu. Ce qui représente **1150 calendriers**.

Suite à ces réponses favorables, le **Comité décide** que le calendrier ne sera plus gratuit et **sera facturé 1€** destiné à la **Commission des Jeunes**.

Le Comité décide de commander 1600 calendriers.

### ✚ Validation des dotations Championnat National et Régional des Clubs.

Dans le budget prévisionnel 2022, établi par Chantal FRACHEBOIS et Jean-Pierre MARENGHI, et présenté à l'AG, figurait une dotation supplémentaire pour les CNC et CRC. Les déplacements de ces équipes sont de plus en plus longs et provoquent des coûts supplémentaires aux clubs.

Les années précédentes pour les **CRC** la dotation **par équipe** était de **0€** et de **600€** pour les **CNC**.

#### **Chantal propose :**

CNC Open = **600€**

CRC 1 Open = **350€**

CRC Féminin Division 1 = **270€**

CNC Vétérans = **450€**

CNC Féminin = **450€**

CRC 2 Open = **300€**

CRC Féminin Division 2 = **230€**

CNC JP = **300€**

**Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**





### **Budget Commission Jeunes.**

Le budget de la Commission Jeunes, hors championnats de France et hors récompenses est estimé à **4500€**.

Le **CD 25** prendrait **60%**, les **clubs 15%** et les **joueurs 25%**. Cette répartition fait que le **coût pour un joueur** serait entre **10 et 15€**.

Entre les Nationaux et les Masters, il faut tabler sur une **douzaine de déplacements**.

**Cette proposition est approuvée à l'unanimité.**

### **Dotation Concours EDUCNAUTE.**

Il est précisé que le budget Jeunes, ne s'adresse qu'à des jeunes **jouant dans les Clubs du CD 25**.

Le Comité approuve le fait qu'aucun budget ne soit alloué pour les jeunes faisant partie de TEAM avec des **joueurs hors départements**.

### **Tenues des Arbitres.**

Le Président précise que les tenues homogènes sont obligatoires dans les divers Championnats pour les joueurs. Il trouve illogique que 2 arbitres sur un même championnat ne soient pas dans la même tenue. Il souhaite uniformiser la tenue des arbitres.

Pour cette année, Michel THOMAS fera le point et traitera directement avec Chantal pour **quelques dépenses** supplémentaires.

Pour **2023**, le Président de la commission d'arbitrage fera parvenir à la trésorière **son budget prévisionnel avant l'AG 2022**. Cela permettra à Chantal d'élaborer le budget prévisionnel du CD 25 avec encore plus de justesse.

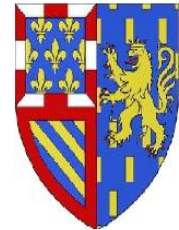
Pour information, Michel THOMAS précise le prix de quelques éléments de la tenue d'arbitre. Maillot (40€), Veste (48€), écusson (4€).

### **Point sur l'organisation du Régional de Besançon du 2 juillet 2022.**

Le CD 25 organise le Régional de Besançon le samedi 2 juillet au Rosemont. Une fiche d'organisation est proposée aux membres du Comité. **Lors de la prochaine réunion, les responsabilités seront définies.**

La partie pré-organisation a déjà été traitée par Jean-Pierre CHALOPIN :

- Demande de subventions à la mairie.
- Demande de buvette.



- Demande de 2 montres LIP à la société LIP.
- Demande à la mairie :
  - o Tribune d'honneur à installer pour vendredi 1<sup>er</sup> juillet.
  - o 40 barrières, 30 tables, 60 bancs, 1 panneau d'affichage pour mercredi 29 juin.
  - o Carré d'honneur, changer le sable par des gravillons le plus tôt possible.

Jean-Pierre MARENGHI propose de déléguer les **repas à un traiteur**. Cette idée est adoptée. Lydie JEANNIN et Michel JACQUOT sont chargés de contacter les traiteurs. Les **devis seront présentés** à la **prochaine réunion**.

Michel BILLOD MOREL proposera une **fiche d'inscription** avec une **réservation de repas**. Cette fiche sera mise sur le site. La clôture des inscriptions sera le **dimanche 26 juin**.

#### ✚ Point sur l'organisation de la finale de la coupe de France à Montbéliard 2023.

Jean-Pierre MARENGHI fait le point sur l'avancée de ce dossier. Les diverses rencontres avec les politiques, les divers organismes, etc.

Une **réunion décisive** pour l'avancée de ce projet se tiendra **jeudi 3 février** en présence de Monsieur **DEMOUGE Charles, Président de PMA** (Pays Montbéliard Agglomération). Cette personne a le pouvoir de prêter **gratuitement la salle de l'Axone**. En cas de réponse positive, nous prendrions une option par rapport aux 2 autres villes encore en lice : BEAUVAIS et TRELAZE.

#### ✚ Point sur l'organisation des Championnats des Jeunes à Pontarlier 2024.

Jean-Pierre MARENGHI fait le point sur l'avancée de ce dossier. Les diverses rencontres avec la ville de Pontarlier. Ce dossier avance de façon positive.

Un point sera fait à chaque réunion du Comité.

#### ✚ Questions diverses.

##### Question 1 :

Jean-Pierre CHALOPIN expose le problème de l'ouverture du boulodrome. Il a envoyé le mail suivant à tous les Présidents des Clubs du District de Besançon et aux membres du District (1 seule réponse).

*Mesdames et Messieurs les Président(e)s, bonjour à toutes et à tous,*



*Etant harcelé par et surtout pour l'ouverture du boulodrome du Rosemont, je vous demande de prendre conscience qu'il est difficile de jouer à l'extérieur en fonction des conditions climatiques.*

*A l'heure actuelle et en raison des conditions sanitaires qu'il faudra respecter, la Ville de BESANCON est d'accord de nous accorder des créneaux horaires pour la pratique de la pétanque.*

*Pour le moment, le boulodrome est ouvert :*

- les mardis de 14 à 17 heures, pour la pétanque. A l'entrée J.Y. CROIZIER pour vérifier les Pass.*
- les mercredis de 14 à 17 heures, pour les jeunes (Ecole de pétanque)*
- les jeudis de 18 à 21 heures, pour le Sports Boule.*

*Je pense qu'il serait possible que chaque société du District se dévoue pour tenir l'ouverture du boulodrome les vendredis de 14 à 17 heures, afin de désigner un ou deux membres de sa société pour tenir l'entrée et la vérification des Pass.*

*Je compte sur votre compréhension et votre adhésion pour cette "mission".*

*En fonction de vos réponses que j'espère favorables, je vous communiquerai les semaines concernées pour chaque société.*

Le Président précise que c'est un problème qui doit être **réglé par le District.**

## **Question 2 :**

Michel JACQUOT administrateur à l'ADAPEI du Doubs devait organiser en septembre un tournoi de pétanque sur une journée au profit de l'ADAPEI du Doubs. Des équipes étaient invitées (CHU Ville de Besançon – Gendarmerie – Inspection d'académie – Conseil Départemental – ARS). Pour diverses raisons, ces équipes se sont désistées.

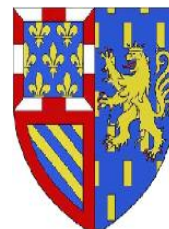
L'idée préconisée par Michel JACQUOT est de proposer à 8 clubs du CD 25 de participer à ce tournoi. Le déroulement est le suivant.

Les 8 sections de l'ADAPEI du DOUBS font leur sélection.

Le dimanche 11 ou 18 septembre 2022 ces 8 équipes de l'ADAPEI rencontrent les 8 équipes du CD25 invitées. Particularité, ces 8 équipes du CD 25 sont composées de 2 joueurs de club, auquel se joint une personne handicapée. Le déroulement de cette journée est le suivant :

- 4 poules de 4. Donc 3 parties.
- Les premiers de chaque poule. Demi-finale et finale = Classement de 1 à 4. Donc 2 parties
- Les 2<sup>ième</sup> de chaque poule. Demi-finale et finale = Classement de 5 à 8. Donc 2 parties.
- Les 3<sup>ième</sup> de chaque poule. Demi-finale et finale = Classement de 9 à 12. Donc 2 parties.
- Les 4<sup>ième</sup> de chaque poule. Demi-finale et finale = Classement de 13 à 16. Donc 2 parties.

Au total, chaque équipe aura disputé 5 parties de 9h00 à 18h00. Ce tournoi doit se dérouler en boulodrome. Si le boulodrome du Rosemont n'était pas disponible, Didier VIDAL propose le boulodrome de SOCHAUX. C'est une opération de sensibilisation et d'insertion des personnes handicapés dans le sport. Les inscriptions sont gratuites et des lots sont remis à chaque équipe.



Le Comité autorise Michel JACQUOT à solliciter les clubs, pour cet éventuel tournoi.

**Le Président informe :**

- Le congrès de la FFPJP à BELFORT ayant été annulé pour cause de mesures sanitaires, celui-ci aura lieu en visioconférence le 26 février. Ce congrès sera reconduit en présentiel en 2024 à BELFORT.
- Un CDF « Sport Handicap » aura lieu en 2023.
- Réunion Ligue BFC. Un des points importants de cette réunion, est l'embauche d'un CTFR (Conseiller Technique Féd.Régional).

L'ensemble de l'ordre du jour étant traité, le Président met fin à la réunion à 18h30mn.

**Le Secrétaire du Comité Départemental  
Michel JACQUOT**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel JACQUOT'.

**Le Président du Comité Départemental  
Jean-Pierre MARENGHI**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Jean-Pierre MARENGHI'.